

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 4 septembre 2015

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, JEANNIN Maryse, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline.
Messieurs BOUVERET Xavier, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric et VILLAME Fabrice.

Membres excusés : Me Stanescu Gisèle, Mrs Baud Bernard et Cerf Stéphane

Secrétaire de séance : Me Léchine Marie Jeanne.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance du Conseil Municipal en salle à 20h.

1 Présentation par la société SOPRECO de la cartographie des réseaux eau et assainissement.

Monsieur CONROUX présente la cartographie des réseaux eau et assainissement. Madame le Maire ainsi que la secrétaire de mairie et Monsieur Sievert ont suivi une formation afin de pouvoir utiliser ce logiciel qui permettra de répondre facilement aux questions des entreprises.

2 – Changement de locataire

Madame BECKER a quitté son appartement situé à la cure.

Au moment de l'état des lieux, un problème de fuite d'eau provoquant le soulèvement du carrelage dans la salle de bain a été constaté.

Un devis est demandé auprès de l'Entreprise CUYNET de Sombacour.

Les assurances de la commune et de Madame BECKER sont contactées pour ce dossier.

Madame Pauline BOLE a repris ce logement.

3 – Demande du Conseil Général pour les fonds de solidarité pour le logement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas verser de fonds d'aide au conseil général.

4 – Etude et devis pour le renforcement de la conduite d'eau potable rue de la côte.

Un renforcement d'eau potable est nécessaire rue de la côte, les habitants se plaignent du manque de débit. Suite à la nouvelle construction, le problème sera encore plus important.

Me SCALABRINO Maryline quitte la séance momentanément.

Les travaux d'assainissement de la commune ne sont pas effectués dans cette rue.

Deux devis ont été demandés afin d'effectuer ces travaux ainsi que le renforcement de réseau d'eau potable.

Le devis de la société VETTER est retenu.

Un dossier pour une demande de subvention sera envoyé pour le 31 octobre. 20% pourrait être octroyé sur 2016 par le conseil départemental.

5 – Compte rendu de la sécurité routière de la commune

Suite à la pose de chicanes dans la grande rue, des mesures de vitesse ont été prises.

Les résultats démontrent que les voitures et les camions roulent à environ 10 km/h de moins pendant la présence des chicanes. Il est donc possible de réduire la vitesse Grande Rue .

Le conseil municipal décide de demander au Cabinet Ratte la réalisation d'une étude afin d'installer Grande Rue un long plateau et rue du Perron un rétrécissement de la route au niveau du pont pour sécuriser le trottoir.

6 – Employée de l'Agence Postale.

Madame Gabrielle NICOD part en retraite d'ici la fin d'année.

Madame Delphine BOYER a été recrutée pour son remplacement. Elle effectue actuellement un stage de 4 semaines puis sera employée en CCD de 1 an avec période d'essai.

Me BOYER occupera ce poste 20 h par semaine : 15,67 h à l'Agence Postale et le solde de ses heures sera effectuée en travail communal.

Avec ce type de contrat, 70% des charges sociales patronales seront prises en charge.

7 – Isolation des bâtiments communaux.

Un devis pour l'isolation des bâtiments communaux par laine de roche avait été demandé à la Société Languedoc Isolation.

Les bâtiments concernés sont : l'ancienne école primaire, la salle des fêtes, le logement situé au dessus de la mairie, les logements de la poste et les logements du presbytère.

Le montant total du devis est de 8632 €.

En partenariat avec Objectif 54, une contribution financière peut être accordé pour un montant de 6550€.

Le cout global des travaux s'élèverait à 2082€.
Le conseil municipal décide d'effectuer ces travaux.

Prochaine réunion du conseil municipal :
Le 9 octobre 2015 à 20h